



Favoriser le développement du numérique

Depuis vingt ans, Brest métropole développe une politique ambitieuse pour favoriser le développement de l'économie numérique et l'appropriation sociale de ces outils. Cet engagement vise à faire émerger une culture commune du 2.0 et à accompagner l'émergence d'entreprises dédiées à ce secteur.

Le développement du numérique sur le territoire passe par plusieurs objectifs :

- > soutenir le développement des entreprises du secteur et l'intégration de ces outils au sein des entreprises traditionnelles,
- > accompagner les initiatives autour de l'expression multimédia et l'appropriation des outils numériques par ceux qui en sont le plus éloignés,
- > accompagner un réseau d'innovation sociale ouverte et diffuser une culture de la coopération entre tous les acteurs du secteur.

Pour ce faire, de nombreux dispositifs ont été mis au point :

- > 108 points d'accès publics à Internet (PAPI),
- > un appel à projets multimédias annuel (une quarantaine de projets sont soutenus chaque année),
- > un programme « Internet pour tous » en habitat social (accès à Internet et à d'autres types de services informatiques pour 1,10 euro par mois),
- > une cantine numérique, lieu de détection, de stimulation et d'accompagnement des projets,
- > des pépinières spécialisées pour accueillir les start-ups...

Mais point d'ambition sans moyens ! C'est pour cette raison que la métropole s'est dotée d'un réseau métropolitain de fibre optique à très haut débit sur plus de 170 kilomètres. La totalité de l'agglomération est équipée en ADSL. Un déploiement FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné) sur toutes les communes de la métropole sera effectif d'ici 2020. Et deux campus numériques ont vu le jour en 2016. Autant d'exemples d'outils qui permettent à la métropole brestoise d'accompagner l'émergence d'une culture commune du numérique.

La reconnaissance de cette culture est d'ailleurs intervenue en 2015 lorsque Brest métropole a obtenu le label French Tech. Avec la forte mobilisation de son écosystème numérique la métropole et ses partenaires, Lannion, Morlaix, et Quimper ont intégré ce dispositif national qui réunit les métropoles les plus avancées et les plus innovantes dans le domaine du numérique.



L'ambition métropolitaine pour le numérique est traduite dans un document stratégique : Brest Horizon Digital.

Cette production, à laquelle ont été associés les acteurs du territoire, permet d'inscrire la vision du territoire d'un futur proche (3 à 5 ans), en cohérence avec les autres politiques métropolitaines, en premier lieu la Stratégie métropolitaine de développement économique qui instaure des points de repère et une lisibilité de l'action pour les acteurs métropolitains et extra-métropolitains.

Elle a vocation à faciliter la mobilisation des acteurs et des partenaires, pour

- > Susciter l'exploration de nouvelles opportunités pour le territoire et favoriser leur mise en œuvre
- > Constituer un cadre permettant le financement des actions.



Consultez [le document Brest Horizon Digital](#) ou [la synthèse](#)

Accessibilité numérique : du fait de leur complexité, ces documents ne peuvent être disponibles en version accessible sur ce site. Il est toutefois possible de les demander directement en format accessible en adressant un mail [via le formulaire de contact](#).

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

Dernière mise à jour le : **06 avril 2022**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30